



## Voironnais : un territoire structuré autour de Voiron, mais sous forte influence grenobloise

*Le Voironnais s'articule autour de sa ville-centre, Voiron. La croissance démographique du territoire s'est ralentie dans les années 2000, tandis que l'accroissement naturel est devenu plus important que l'apport migratoire. La population est relativement âgée. Le Voironnais est attractif pour les cadres, mais il y existe aussi des zones de précarité. Les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail marquent la forte influence grenobloise sur le territoire. L'accès des habitants aux services et aux équipements est très satisfaisant. Le territoire voit la périurbanisation se poursuivre, et mise sur le développement de l'économie présentielle, tout en préservant ses atouts industriels. L'économie du Voironnais se caractérise également par un fort emploi public.*

Serge Maury  
Henri Lavergne

Situé au nord de l'agglomération grenobloise, dans le département de l'Isère, le Pays Voironnais se divise géographiquement en deux sous-ensembles. Le sud, adossé à la rivière Isère, est composé de plaines traversées par d'importants axes de communication routiers et ferroviaires ; cette partie abrite les villes les plus peuplées, l'essentiel de la population et de l'activité économique et industrielle. Le nord est un territoire de moyennes montagnes, enclavé et faiblement peuplé. En 2010, le territoire compte 91 200 habitants, contre 83 700 en 1999. Avec ses trente-quatre communes, le Pays Voironnais est sous une forte influence grenobloise, notamment en raison de l'intensité des déplacements domicile-travail. En dehors de deux

communes multipolarisées situées au nord du territoire (Charancieu et La Bâtie-Divisin), toutes les communes appartiennent en effet à l'aire urbaine de Grenoble.

Cette aire se divise globalement en deux composantes : le pôle urbain (portion de l'unité urbaine de Grenoble incluse dans le Voironnais) comprend 15 communes (dont Voiron) et regroupe 71 % de la population du territoire pour 46 % de sa superficie. Les couronnes périurbaines, situées surtout dans la partie nord du Voironnais, concentrent quant à elles 27 % de la population et la moitié de la superficie.

Dans les années 2000, l'étalement urbain a rattaché Voiron à l'unité urbaine de Grenoble. Le Voironnais est un territoire plus urbanisé que

### Relief et voies de communication



## Une croissance démographique qui reste soutenue

## Une population plus "âgée"

### Carte d'identité du territoire

	Voiironnais		Référence		Région
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	83 717	91 156	699 639	813 179	6 230 691
Poids dans la région (%)	1,5	1,5	12,4	13,1	///
Densité (hab./km²)	222	241	140	163	143
Nombre de communes	34	34	414	414	2 879
dont % en EPCI (*)	100,0	100,0	72,2	99,0	95,9
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	100,0	100,0	99,2	99,1	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	32,9	30,8	34,9	33,2	31,7
Part des 65 ans et plus (%)	13,9	16,1	12,0	13,4	16,2
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,36	1,92	2,91	2,47	1,96

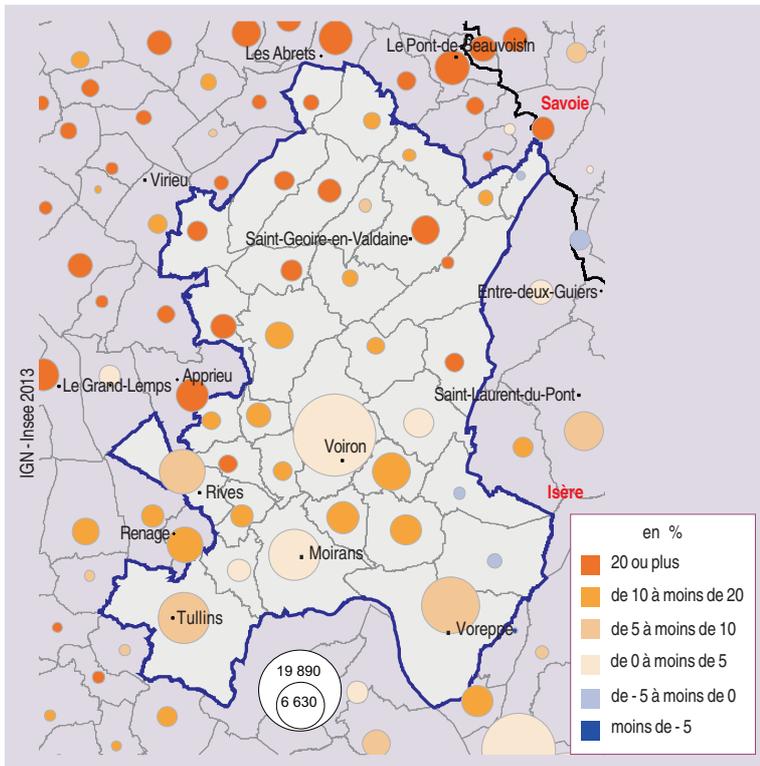
(\*) composition des EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

l'ensemble des territoires périurbains rhônalpins. 81 % de la population vit dans une commune urbaine, contre 73 % dans la zone de référence<sup>1</sup>. Cette situation tient au poids démographique de

Voiron : avec 19 900 habitants en 2010, cette commune abrite 22 % de la population du territoire, alors que dans la zone de référence, les communes de plus de 10 000 habitants ne

### Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010

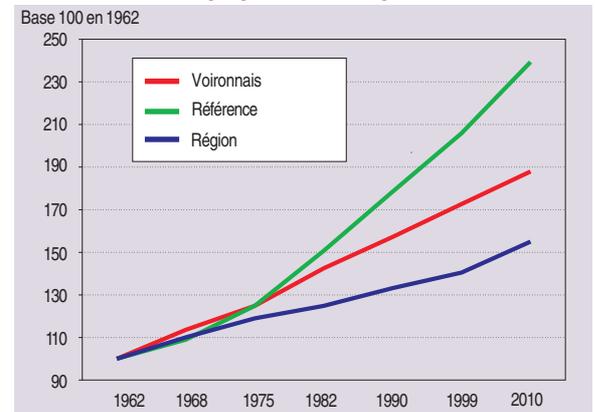


Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

<sup>1</sup> Le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de références suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne".

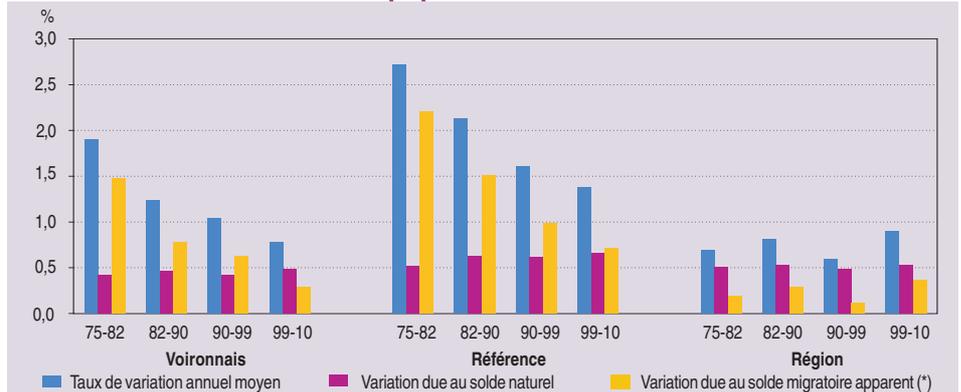
Ainsi, le Voironnais est comparé au territoire de type "périurbain". Cette zone de référence est constituée du pays du Grésivaudan, de l'Isère-Porte des Alpes, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais, des Ussets-et-Bornes, de l'Albanais, de la Plaine de l'Ain-Cotière et du Voironnais.

### Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

### Taux de variation annuel de la population



(\*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État Civil

## Une forte implantation des cadres, mais une population précaire plus importante que dans l'ensemble du périurbain rhônalpin

## Flux migratoires\* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	2 301	1 831	470	+4,1
de 15 à 19 ans	769	1 044	-275	-4,4
de 20 à 29 ans	3 197	3 538	-341	-3,5
de 30 à 39 ans	4 063	2 957	1 106	+9,8
de 40 à 54 ans	2 717	2 189	528	+2,7
de 55 à 64 ans	795	817	-22	-0,2
65 ans et plus	873	669	204	+1,5
<b>Ensemble</b>	<b>14 714</b>	<b>13 046</b>	<b>1 668</b>	<b>+2,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (15 ans et plus)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	16	28	-12	-2,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	429	432	-3	-0,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 236	1 391	845	+13,0
Professions intermédiaires	3 030	2 444	586	+5,6
Employés	2 336	1 956	380	+3,5
Ouvriers	1 726	1 609	117	+1,1
Retraités	1 121	1 039	82	+0,4
Étudiants et élèves	686	1 465	-779	-12,3
Autres inactifs	837	742	95	+1,7
<b>Ensemble</b>	<b>12 417</b>	<b>11 106</b>	<b>1 311</b>	<b>+1,8</b>

\* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

## Les caractéristiques périurbaines moins accentuées dans le domaine du logement

regroupent que 15 % des habitants. La présence d'une ville-centre dynamique est l'un des points forts du territoire. Le Voironnais dispose par ailleurs d'un réseau équilibré de communes de taille intermédiaire, qui se situent toutes au sud du territoire : Voreppe (9 200 habitants), Moirans,

## Les caractéristiques des logements

	Voironnais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
Résidences principales	37 516	89,5	+18,2	88,9	+24,5
Résidences secondaires	1 392	3,3	-16,2	4,9	-15,0
Logements occasionnels	140	0,3	-35,4	0,4	-24,8
Logements vacants	2 855	6,8	+65,6	5,8	+49,0
<b>Ensemble des logements</b>	<b>41 902</b>	<b>100,0</b>	<b>+18,6</b>	<b>100,0</b>	<b>+22,6</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

## Les caractéristiques des résidences principales

	Voironnais			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
<b>Les résidences principales par type</b>					
Maisons	22 236	59,3	///	70,7	///
Appartements	14 841	39,6	///	28,7	///
Autres	438	1,2	///	0,6	///
<b>Les résidences principales par statut d'occupation</b>					
Propriétaires	24 210	64,5	+25,6	68,0	+30,1
Locataires d'un logement vide non HLM	7 319	19,5	+20,3	17,2	+32,5
Locataires d'un logement vide HLM	4 891	13,0	+0,1	11,7	+5,0
Locataires d'un logement meublé	315	0,8	+10,3	0,9	+41,4
Logés gratuitement	780	2,1	-34,9	2,1	-33,3
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>37 516</b>	<b>100,0</b>	<b>+18,2</b>	<b>100,0</b>	<b>+24,5</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Tullins et Rives. Le nord a une physionomie beaucoup plus rurale. Au total, le Pays Voironnais, qui est l'un des sept grands territoires de la Région urbaine grenobloise, est le seul à disposer d'une grande autonomie vis-à-vis de Grenoble, de par la présence de sa ville-centre et de l'équilibre entre les fonctions économiques et résidentielles.

Pendant les dix dernières années, la croissance démographique du territoire s'est ralentie très légèrement (+ 0,8 % par an) par rapport aux années 1990 (+ 1,0 %). Ceci tient au fait que la périurbanisation dans le Voironnais est relativement ancienne. Depuis la fin des années 1960, la population du territoire augmente moins rapidement que celle de la zone de référence. Si, dans les années 1960, la croissance démographique était de 2 % par an, contre 1,5 % pour la zone de référence, elle n'est que de 1,4 % par an entre 1968 et 1975, contre 2 % (un écart similaire sépare les deux zones dans les périodes ultérieures). Dans les années 2000, le ralentissement est également notable par rapport à la région Rhône-Alpes.

Dans le même temps, la dynamique démographique a profondément changé de nature : traditionnellement, l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire constituait le moteur principal de la croissance démographique. Or, durant les dix dernières années, le solde naturel est devenu prépondérant. Pendant la même période (1999-2010), le nombre d'habitants dans les communes les moins urbanisées a augmenté de + 15 %, alors que dans le pôle urbain, la population n'a crû que de + 6,6 %. La population de Voiron est restée globalement stable sur dix ans, mais la commune perd des habitants depuis 2006 (à un rythme de 1 % par an entre 2006 et 2011) ; les communes du sud urbanisé (Voreppe, Moirans) ont connu une croissance faible ; au nord, en revanche, dans les communes rurales autour du lac de Paladru (Paladru, Montferrat, Biliou, Le Pin), la population augmente à un rythme rapide (+ 2,1 % par an pour Paladru et même + 2,9 % pour Biliou). Ces communes du nord sont devenues périurbaines.

Dans le Voironnais, la part des jeunes couples avec enfant(s) est nettement plus faible que dans la zone de référence (32 % contre 37 %). Les ménages d'une personne y sont plus nombreux et la taille moyenne des ménages inférieure.

Ces caractéristiques rendent compte d'une population relativement âgée. La part des moins de vingt ans est relativement faible (26 % contre 28 % dans l'ensemble du périurbain) alors que les personnes de 65 ans et plus sont sur-représentées (16 % contre 13 %). Le déficit relatif de jeunes adultes (entre 20 et 25 ans), qui ont tendance à quitter le territoire pour des motifs d'études ou pour leur premier emploi se retrouve ici comme dans la zone de référence.

Comme dans tout territoire périurbain, les ménages de cadres sont largement représentés dans le Voironnais (14 %) ; leur part a nettement augmenté en dix ans (11 % en 1999). En revanche, les professions intermédiaires sont moins présentes comparativement à la zone de référence. Enfin,

## Un territoire attractif, attirant surtout des Isérois et des Grenoblois

## Un chômage des jeunes élevé

## Voiron, pôle d'équipement supérieur

effet du vieillissement relatif de la population du territoire, la proportion de retraités est plus grande (33 % contre 30 %).

Malgré une forte part de cadres, les revenus sont significativement moins élevés dans le Voironnais que dans la zone de référence. Par exemple, 12 % de la population vit avec un bas revenu contre 10 % dans la zone de référence. De même, 11 % des allocataires CAF dépendent des prestations versées pour plus de 75 % de leurs revenus. Les locataires HLM sont un peu plus nombreux que dans la zone de comparaison (13,0 % contre 11,7 %). La morphologie moins pavillonnaire du Voironnais explique que la population y est moins homogène socialement (moindre poids des ménages jeunes et aisés) que dans les zones résidentielles typiques du périurbain. Ceci tient principalement au poids de la ville-centre : les habitants de Voiron ont des revenus relativement faibles, alors que les ménages aisés ont tendance à s'installer dans les communes de la périphérie (Coublevie, Murette, La Buisse, Saint-Étienne-de-Crossey). La partie nord du territoire, enclavée et rurale, est plus pauvre encore.

Les ménages sont de taille inférieure sur le territoire, du fait de son caractère plus urbanisé, que dans la zone de référence. Six résidences principales sur dix sont des maisons, ce qui est plus important qu'en Rhône-Alpes (48 %). De plus, les tendances récentes de la construction (2009-2011) ne contrecarrent pas cette prédominance du logement individuel. Toutefois, dans la zone de référence, cette part de maisons reste nettement supérieure (71 %). Comme dans la zone de référence, le nombre de locataires HLM a baissé en dix ans : 11 600 personnes

vivent dans un logement HLM en 2010, contre 12 600 dix ans plus tôt. Enfin, la proportion de résidences secondaires a été divisée par deux en 20 ans (1990-2010), pour ne représenter plus que 3 % des logements. Elles sont surtout concentrées dans la partie nord du territoire.

Entre 2003 et 2008, ce sont près de 3 000 habitants qui s'installent chaque année dans le Voironnais. Ces nouveaux arrivants sont attirés par le cadre de vie et par un coût du logement moins élevé que dans les grandes agglomérations. Ils viennent très majoritairement du reste du département de l'Isère (63 % des arrivées), le Rhône (4 %) et la Savoie (3 %) ne représentant qu'un poids marginal parmi les départements d'origine. Quatre nouveaux habitants sur dix proviennent de la seule unité urbaine de Grenoble. Inversement, 2 600 personnes quittent le territoire pour aller habiter ailleurs en France. Les partants se dirigent, pour 60 % d'entre eux, vers d'autres communes iséroises. Mais seul un quart des partants s'installent dans l'unité urbaine de Grenoble, tandis qu'un nombre non négligeable d'entre eux vont vers des destinations proches (les unités urbaines d'Apprieu et du Grand-Lemps par exemple).

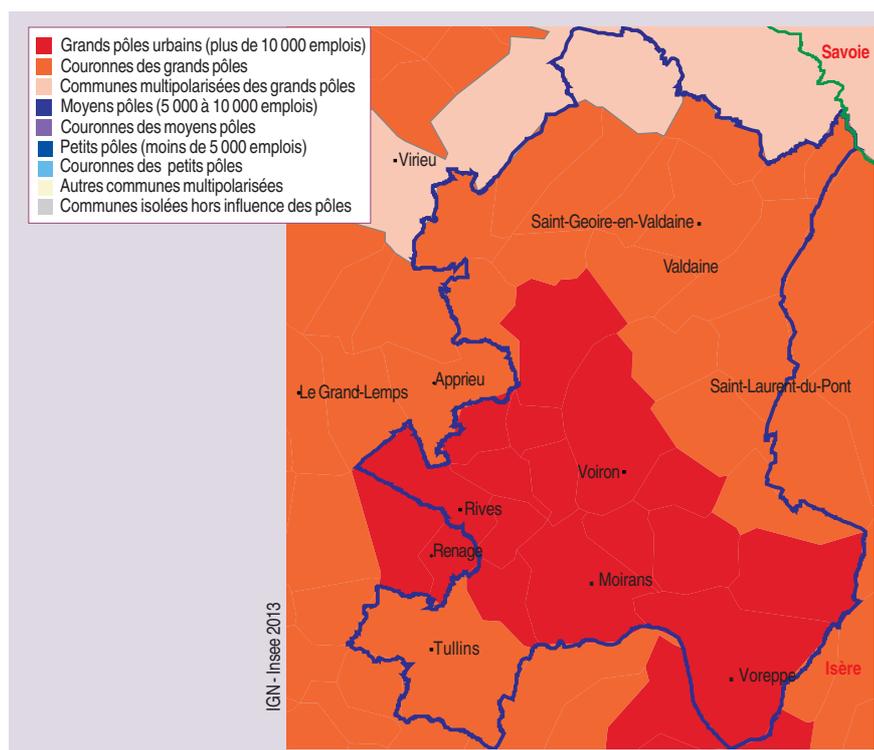
Sur la période (2003-2008), la logique des migrations est typiquement périurbaine : l'apport est avant tout constitué d'adultes de plus de 25 ans (particulièrement de trentenaires) et de jeunes enfants (moins de 15 ans). À l'inverse, la population des 15-19 ans diminue de - 4 %, tandis que celle des 20-24 ans diminue de - 13 %.

Les catégories socioprofessionnelles dominantes chez les nouveaux arrivants sont les professions intermédiaires (22 %), les employés (19 %) et les cadres (18 %). Mais la part des cadres est beaucoup plus forte que dans la population des partants. Le territoire est donc très attractif pour les cadres, qui représentent la catégorie sociale dont l'effectif augmente le plus du fait des migrations (+ 13 %). La proportion de cadres parmi les nouveaux arrivants (18 %) est beaucoup plus élevée que dans la population stable (8 %).

Ces nouveaux arrivants présentent des caractéristiques spécifiques par rapport à la population "stable". Ils sont beaucoup plus souvent actifs occupés (71 % contre 51 %) et plus diplômés (24 % sont diplômés de l'enseignement supérieur long, contre 10 % chez les habitants "stables"). Fait majeur, ils travaillent beaucoup plus à l'extérieur de la zone (44 % d'entre eux, contre 22 % des "stables"). Du fait des migrations, le Voironnais se rapproche du modèle pavillonnaire et périurbain, car la part de ménages aisés résidant sur le territoire sans y travailler tend à augmenter. Les caractéristiques en termes de logement sont également typiques : moins de la moitié des nouveaux arrivants sont propriétaires (45 % contre 69 %) et la majorité d'entre eux vit en appartement (53 %), contrairement aux "stables", plus souvent en logement individuel.

Le Voironnais connaît un taux de chômage relativement important (9 %). Ce taux est plus élevé que celui de la zone de référence, mais reste toutefois inférieur à la moyenne régionale.

## Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2010

## Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Voironnais		Référence		Région	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	0,9	0,6	1,5	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,2	5,7	6,9	6,3	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10,5	14,0	11,0	14,2	9,5	11,9
Professions intermédiaires	17,2	15,9	17,8	17,6	15,4	16,0
Employés	9,1	9,1	8,7	9,2	10,6	11,0
Ouvriers	21,9	17,5	23,1	18,7	20,3	17,4
Retraités	28,3	33,4	26,1	30,0	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,5	0,1	0,3	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	5,4	3,6	4,7	2,9	5,7	3,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

## Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2010	Voironnais		Référence		Région	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	25 333	25 770	26 591	27 386	24 112	24 880
Foyers fiscaux non imposés (en %)	41,1	40,8	39,1	38,9	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	35 570	35 963	36 389	37 441	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	23,6	///	20,3	///	23,4

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

### Des navettes domicile-travail dominées par l'attraction de Grenoble

Le chômage des jeunes est un phénomène d'ampleur (22 % contre 19 % dans le périurbain rhônalpin en 2010). La dégradation récente du chômage (2012) touche plus particulièrement cette population. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 18 à 24 ans a augmenté de 18 % (contre 12 % dans la zone de référence).

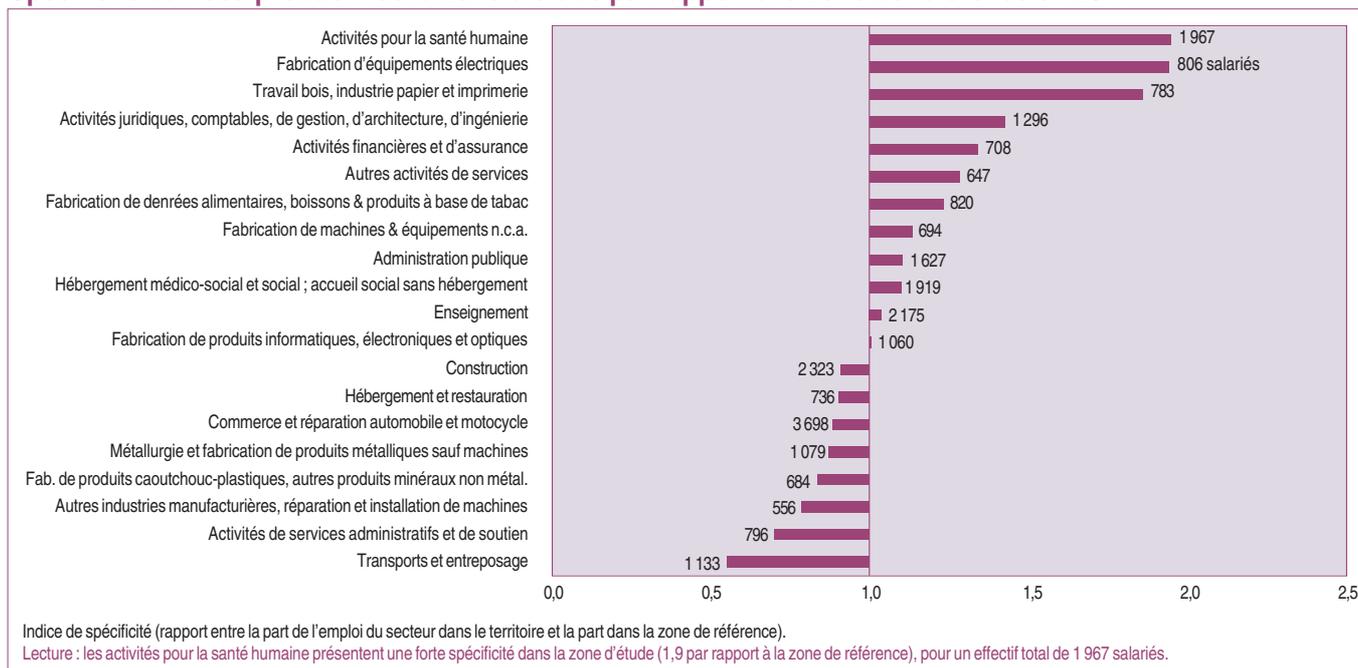
Le Pays Voironnais bénéficie d'un bon niveau d'équipements et de services. On y trouve en effet les infrastructures et équipements propres à

un territoire disposant d'une ville de moyenne importance. La situation est très favorable comparée à celle de la zone de référence, et ce pour les trois gammes d'équipements (proximité, intermédiaire et supérieure). Cet avantage est particulièrement net dans le domaine de la santé (cardiologues, sages-femmes, pédiatres, etc...). Ceci tient en grande partie à la présence d'un hôpital à Voiron. D'autres équipements sont notablement plus présents sur le territoire qu'en zone de référence, si l'on mesure la proportion de la population qui dispose de l'équipement au sein de sa commune : les magasins d'articles de sport et de loisirs et les bassins de natation, les collèges (gamme intermédiaire) ; certains services très rares dans le périurbain sont beaucoup plus présents dans le Voironnais, comme les magasins de produits surgelés ou les poissonneries.

Enfin, le Voironnais se distingue par des équipements culturels renommés (comme la salle de spectacle "Le Grand Angle" par exemple). En revanche, les services d'aide aux personnes âgées, la garde d'enfants préscolaire et l'hébergement des adultes handicapés sont moins présents sur le territoire comparativement à la zone de référence. Le développement des services en faveur de ces populations spécifiques constitue un enjeu affiché pour le Voironnais.

Un net déséquilibre géographique s'observe entre le sud urbanisé et peuplé et le nord de Voiron plus enclavé. Les pôles de services supérieurs (Voiron) et intermédiaires (Tullins, Rives, Voreppe, Moirans) sont tous situés au sud du territoire. Il n'y a aucun collège ni lycée général dans le nord du territoire, pratiquement aucun supermarché, tandis que certains équipements typiques de la gamme supérieure restent concentrés dans la seule commune de Voiron (hypermarchés, services de maternité et

## Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2011



Source : Insee, Clap 2011 - champ complet hors agriculture et défense

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

## Marché du travail

15 ans et plus	1999			2010		
	Voironnais	Référence	Région	Voironnais	Référence	Région
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>34 996</b>	<b>301 356</b>	<b>2 308 240</b>	<b>39 989</b>	<b>369 632</b>	<b>2 679 390</b>
<i>dont salariés</i>	30 929	264 310	2 017 413	35 261	324 467	2 345 100
<i>dont non salariés</i>	4 067	37 046	290 827	4 728	45 165	334 290
<b>Chômeurs</b>	<b>4 102</b>	<b>29 216</b>	<b>286 935</b>	<b>3 840</b>	<b>32 858</b>	<b>302 880</b>
% chômeurs dans la population active	10,5	8,8	11,0	8,8	8,2	10,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

**Le territoire garde une vocation industrielle, mais l'emploi présentiel se développe**

d'urgences). Mais cette disparité géographique est toutefois compensée par des temps d'accès satisfaisants. En effet, aucune commune ne se trouve à plus de 15 minutes des équipements de la gamme intermédiaire, ni à plus de 30 minutes des équipements de la gamme supérieure. Seuls les services aux adultes handicapés sont éloignés pour une part notable de la population. Par ailleurs, la fraction nord du territoire se situe sous l'influence de pôles d'équipements extérieurs au Voironnais (Pont-de-Beauvoisin et Les Abrets).

Le dynamisme de l'économie voironnaise offre plus d'opportunités d'emplois pour les habitants que dans la zone de référence. L'appareil productif et l'économie locale offrent 34 200 emplois en 2010, alors que 40 000 actifs y résident, soit 85,4 emplois pour 100 actifs occupés contre 74,9 dans la zone de référence. Pourtant, les déplacements domicile-travail sont particulièrement intenses. Ils se sont intensifiés sur la période récente, accélérant la périurbanisation du territoire. Un nombre important d'actifs se "croisent" quotidiennement sur les routes du Voironnais : les emplois locaux sont pour une bonne part occupés par des actifs qui ne résident pas sur le territoire, tandis que des résidents vont occuper un emploi ailleurs. Ainsi, 19 100 actifs vont travailler en dehors du territoire en 2010, soit 48 % d'entre eux. Ils n'étaient que 43 % en 1999. Les flux

inverses se sont aussi renforcés. 13 200 actifs extérieurs, représentant 39 % de la population active occupée du territoire, viennent travailler tous les jours dans le Voironnais. Cette part était plus faible en 1999 (32 %). Les flux de sorties quotidiens illustrent nettement l'attraction de l'agglomération grenobloise toute proche. En effet, parmi les actifs allant travailler à l'extérieur du Voironnais, sept sur dix se dirigent vers l'unité urbaine de Grenoble. Par contre, les origines géographiques des actifs entrants sont plus diversifiées : seulement 37 % d'entre eux viennent de Grenoble, tandis qu'une part non négligeable des entrants résident dans des unités urbaines plus proches, comme Apprieu ou Le Grand-Lemps.

Les actifs du Voironnais utilisent très majoritairement la voiture pour leurs déplacements domicile-travail (78 %), mais cette part reste un peu moins importante que dans la zone de référence (82 %). Les transports en commun sont plus utilisés (11 % contre 7 %). Un enjeu fort pour le Voironnais consiste à maîtriser les déplacements automobiles, du fait des nuisances qu'ils créent pour les habitants et l'environnement. Dans cette optique, un axe fort serait de poursuivre le développement des modes de déplacements alternatifs (transports en commun, covoiturage, transports multimodaux).

La structure de l'emploi dans le Pays Voironnais est à l'image de celle de la zone de référence. 7 900 actifs travaillent dans l'industrie en 2010, ce qui fait du Voironnais un territoire qui garde une vocation industrielle notable (ce sont 23 % des effectifs, qui contrastent avec les 17 % d'emplois industriels dans la région Rhône-Alpes). D'importantes entreprises industrielles sont présentes dans le territoire. La métallurgie et la fabrication de produits métallurgiques est le secteur industriel le plus important par ses effectifs. Mais si l'on examine les domaines industriels les plus

**Une agriculture à dominance bovine, mais qui reste diversifiée**

## Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2010

	Voironnais		Référence
	Effectifs	%	%
Activités présentiels	20 205	59,3	56,3
Activités non présentiels	13 850	40,7	43,7
<b>Ensemble</b>	<b>34 055</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

## Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>35 001</b>	<b>100,0</b>	<b>40 007</b>	<b>100,0</b>
<i>Résident et travaillant dans la zone</i>	20 035	57,2	20 921	52,3
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	10 304	29,4	9 796	24,5
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	14 966	42,8	19 086	47,7
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>29 464</b>	<b>100,0</b>	<b>34 171</b>	<b>100,0</b>
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	20 035	68,0	20 921	61,2
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	9 429	32,0	13 251	38,8
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,84</b>	<b>///</b>	<b>0,85</b>	<b>///</b>

\* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs âgés de 14 ans).

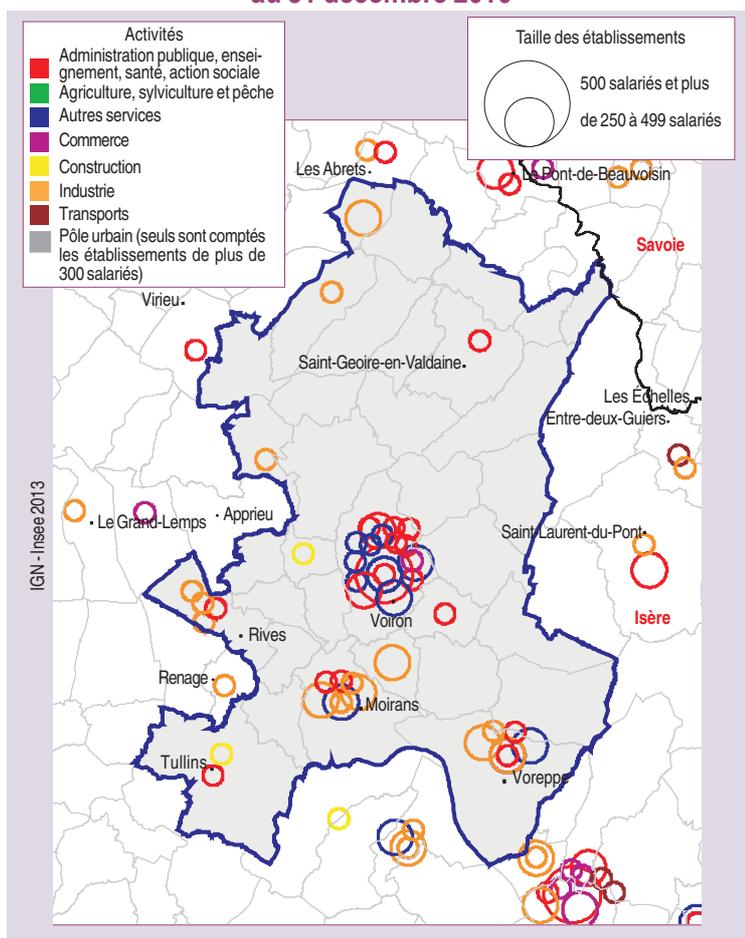
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

## Créations d'établissements

Période	Voiironnais		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2012	926	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	421		+ 134,8
Flux annuel moyen 2010-2012	944	+ 124,1	

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

## Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2011

## Répartition de l'emploi par fonction en 2010

	Voiironnais		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	1 170	3,4	3,4
Prestations intellectuelles	1 110	3,3	3,5
Agriculture	524	1,5	2,1
Bâtiment	2 510	7,4	7,7
Fabrication	4 677	13,7	13,3
Commerce interentreprises	1 547	4,5	4,6
Gestion	3 924	11,5	11,1
Transport, logistique	2 469	7,2	10,0
Entretien, réparation	2 606	7,7	7,9
Distribution	2 642	7,8	6,9
Services de proximité	3 318	9,7	9,7
Éducation, formation	1 756	5,2	5,0
Santé action sociale	3 259	9,6	7,2
Culture loisirs	607	1,8	1,6
Administration publique	1 936	5,7	5,8
<b>Ensemble</b>	<b>34 055</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

spécifiques par rapport à la zone de référence périurbaine, le Voironnais est particulièrement bien positionné dans la fabrication d'équipements électriques d'une part, dans les industries du bois, du papier et de l'imprimerie d'autre part. Par rapport à la région, le secteur de l'électrique et de l'électronique est le point fort du territoire. L'industrie reste donc forte dans le territoire. Elle est inégalement répartie géographiquement. Les plus gros établissements se trouvent au sud de Voiron, dans la cluse de Voreppe : Saint-Jean-de-Moirans, Moirans et Voreppe sont les communes qui comportent le plus d'établissements industriels, centrés, principalement, sur le parc d'activités de Centr'Alp. Au nord, la présence industrielle est beaucoup plus éparse.

La construction représente un poids similaire à la zone de référence et en Rhône-Alpes. Le tertiaire, qui occupe 22 900 personnes et 67 % de l'effectif, est le secteur économique principal. Au total, si le Voironnais entend garder une vocation industrielle, il compte également fonder son développement futur sur l'économie des services et les activités présentiellelles.

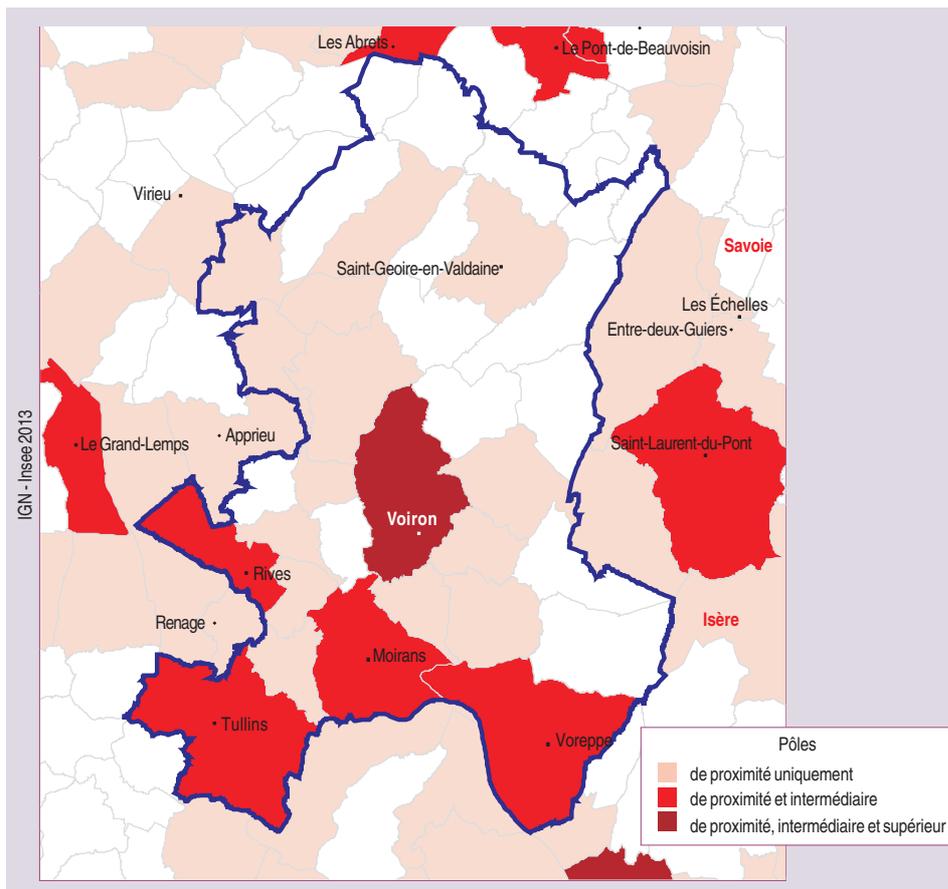
Le territoire se distingue fortement de la zone de référence par un fort taux d'emploi public (21 % de l'emploi contre 16 %). Fait caractéristique, l'hôpital de Voiron est le plus gros employeur (800 personnes y travaillent). De manière générale, les activités présentiellelles sont plus développées que dans la zone de référence (59 % contre 56 %). En plus des activités liées à l'hôpital, le Pays Voironnais se caractérise par un pôle touristique important (autour du lac de Paladru et des caves de la Chartreuse), et dispose d'infrastructures culturelles notables (comme la salle de spectacle "Le Grand Angle", plusieurs cinémas, une médiathèque de qualité). La stratégie de développement choisie vise à capter les richesses sur le territoire, en accroissant son attractivité résidentielle et touristique comme ses activités tertiaires.

Si l'agriculture n'occupe que 2 % de l'emploi du Voironnais, elle représente, avec 505 exploitations, 58 % de la surface totale du territoire. Ce secteur n'échappe pas aux évolutions qui affectent l'ensemble des terroirs agricoles. En dix ans, le nombre d'exploitations a chuté d'un tiers, davantage que dans la zone de référence. Les plus petites, particulièrement, ont vu leur effectif baisser de 44 %. Conséquence de cette tendance, les exploitations restantes voient leur taille moyenne augmenter sensiblement (passant de 21 à 30 hectares en moyenne entre 2000 et 2010). Le vieillissement des chefs d'exploitation affecte l'ensemble des territoires, mais le Voironnais se singularise : en effet, un quart des exploitants ont 60 ans ou plus, contre 21 % dans la zone de référence.

L'élevage de bovins pour la viande reste plus modeste. Si le nombre d'exploitations spécialisées en viande bovine se maintient en vingt ans, les exploitations de bovins pour le lait sont deux fois moins nombreuses, concentration oblige. Les premières sont souvent de plus petite taille, le nombre de vaches allaitantes étant plus faible que le nombre de vaches laitières sur le territoire. En dehors de ces deux domaines (viande, lait), l'agriculture du territoire est diversifiée de par l'importance de la production maraîchère.

La surface agricole utilisée pour ces cultures augmente fortement entre 2000 et 2010, passant de 58 à 89 hectares. Les circuits courts sont assez liés au maraîchage et à la proximité urbaine. Ainsi, 144 exploitations pratiquent aujourd'hui ces circuits (y compris pour le vin) sur un total de 505, soit 29 % d'entre elles. Enfin, l'agriculture du Pays Voironnais déploie une démarche environnementale. En particulier, le nombre d'exploitations bio est passé récemment (entre 2010 et 2012) de 21 à 37 ; elles exploitent à cette date 4,3 % de la surface agricole totale. ■

## Pôles de services



Source : Insee, BPE 2012

### Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

### Directeur de la publication :

Pascal Oger

### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

### Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n°1004, avril 2014

© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

### Fiscalité locale en 2008\*

	Voironnais		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	187	17,7	179	17,3
Foncier bâti	320	30,3	275	26,5
Foncier non bâti	8	0,8	10	0,9
Taxe professionnelle	541	51,2	573	55,3
<b>Total des 4 taxes</b>	<b>1 056</b>	<b>100,0</b>	<b>1 036</b>	<b>100,0</b>

\* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Indicateurs de fiscalité 2008\*

	Voironnais	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	629	727	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	1,02	0,84	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	49,4	45,7	38,7

\* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

### Déjà parues, à paraître...

**Dernières parutions :** Albanais, Tarentaise-Vanoise, Alpes Sud Isère, Royans-Vercors, Pays du Mont-Blanc, Rhône-Pluriel, La Boucle du Rhône en Dauphiné, Les Monts du Lyonnais, Une Autre Provence.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

**À paraître :** Chablais, Arlysère, Grenoble, Vals du Dauphiné Nord-Isère, Bresse Revermont Val de Saône.

Coordination assurée par Marion Allard de la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.